



## J'aimerais avoir un scooter ...

**Les adultes et les adolescents apprécient leur scooter lorsqu'ils se déplacent en ville. Il est pratique, cool et « facile à entretenir ». Mais comme pour toute autre acquisition importante, il vaut la peine de peser le pour et le contre avant l'achat.**

Le nombre de nouvelles immatriculations reste élevé depuis longtemps; chaque année, plus de 20 000 nouveaux scooters sont mis en circulation. À partir de 16 ans, les jeunes peuvent conduire un scooter d'une puissance maximale de 50 cm<sup>3</sup> (≤ 4 kW). À partir de 18 ans, il est permis de conduire un véhicule de 125 cm<sup>3</sup> maximum (≤ 25 kW).

Pour vous faire une idée du prix d'un scooter, vous pouvez aller chez un concessionnaire, regarder sur Internet ou demander à vos amis/collègues. Il est recommandé de comparer les prix et les prestations (réductions de prix, occasions, prestations de garantie, etc.) En plus des frais fixes comme les assurances et la taxe de circulation, il faut également tenir compte des frais variables. Ces dépenses peuvent fortement varier en fonction des besoins individuels, du nombre de kilomètres parcourus, ainsi que du canton.

## Aperçu des frais

### 1. Frais préliminaires

Dépenses liées au contrôle de la vue, au cours de premiers secours, au permis d'élève conducteur, à la formation de base, aux éventuelles heures de cours de conduite supplémentaires, aux cours théoriques sur la circulation, à l'examen théorique, à l'examen pratique, au permis de conduire

### 2. Frais d'achat

Équipement de base: scooter (neuf ou d'occasion), casque (év. casque supplémentaire si vous souhaitez emmener quelqu'un), vêtements de motards, vêtements de protection contre la pluie

### 3. Frais fixes

Taxe de circulation, assurances (responsabilité civile, tous risques, év. protection juridique (relative aux transports) et couverture de vos passagers éventuels), vignette, contrôle technique par le service des automobiles (dans certains cantons et en fonction de l'âge du scooter), place de stationnement, év. frais d'emplacement pour le garage du véhicule en hiver.

Si le véhicule doit être remplacé un jour, il est important de tenir compte de son amortissement.

Ne pas oublier: des réserves afin de pouvoir payer la franchise de l'assurance en cas de sinistre.

#### 4. Frais variables

Ils dépendent du nombre de kilomètres parcourus. Ils comprennent les frais de carburant, d'huile, de maintenance, de réparation, de pièces d'usure (pneus, chaîne), d'entretien.

#### Exemple de calcul:

Dans l'exemple suivant, nous supposons un prix d'achat de 3 200 CHF et un nombre annuel de kilomètres parcourus de 5 000. De plus, un nouveau véhicule sera acheté dans quelques années. De ce fait, un montant doit être épargné chaque mois, ce qu'on appelle l'amortissement. Un scooter peut parcourir entre 30 000 et 50 000 km au total.

#### Exemple de calcul:

Montants en CHF	Frais uniques	Frais annuels
<b>Frais préliminaires</b>		
sans heures de cours de conduite	850 – 950	
<b>Frais d'achat</b>		
Prix d'achat	3 200	
Casque(s)	200 – 800	
Vêtements	300 – 500	
<b>Frais fixes pour 5 000 km</b>		
Taxe de circulation (en fonction des cantons)		50
Assurance responsabilité civile		120
Assurance tierce collision		100
Assurances passagers, protection juridique (relative aux transports)		160 – 320
<b>Amortissement (sur 4 ans)</b>		800
Contrôle technique par le service des automobiles (en fonction des cantons et de l'âge du scooter)		30 - 40
<b>Sous-total</b>		<b>1 260 – 1 430</b>
<b>Frais variables pour 5 000 km</b>		
Carburant*		245
Chaîne		100
Pneus (petites roues – grandes roues)		150 – 250
Maintenance		600
Entretien		100
<b>Sous-total</b>		<b>1 195 – 1 295</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 550 – 5 450</b>	<b>2 455 – 2 725</b>

\*Prix en fév. 2015, 1,40 CHF/l

Frais supplémentaires éventuels: place de stationnement (couverte), bâche

#### Résumé:

Pour pouvoir investir dans un scooter, vous devez disposer de 4 500 à 5 500 CHF d'économies.

Les frais annuels (fixes et variables, pour 5 000 km) s'élèvent à 2 455 – 2 725 CHF, soit près de 200 – 230 CHF par mois, amortissement inclus.

#### Conseils:

N'achetez un véhicule d'occasion que chez un concessionnaire ou accompagné d'une personne qui s'y connaît. Vérifiez avec soin les offres que vous trouvez sur Internet.

Leasing: Budget-conseil Suisse vous déconseille le leasing. Le leasing est une forme de crédit à la consommation. Si vous n'avez pas épargné avant l'achat, vous aurez des difficultés à rembourser les mensualités.

Budget-conseil Suisse souhaite à tous les fans de scooter de bien profiter de leur véhicule et de faire attention à eux.

Auteure: Beatrice Ligthart, conseillère en budget eff-zett das fachzentrum Zoug